

PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME SÉANCE

Le dimanche 5 octobre 1913, à 9 heures 1/2 du matin, l'Académie se réunit en la salle ordinaire de ses séances. Le Président invite ses collègues à décider et à organiser la fête annuelle avant le départ de M. le Gouverneur Garbit, fondateur de l'Académie.

L'idée est admise en principe. On organise immédiatement un concours. Seuls en sont exclus les membres titulaires de l'Académie.

Plusieurs prix sont offerts :

1 ^o Poésie.	}	1 ^{er} prix	100 fr.
		2 ^{me} »	50 »
		3 ^{me} »	25 »
2 ^o Nouvelle, prose.	}	1 ^{er} prix	100 fr.
		2 ^{me} »	50 »
		3 ^{me} »	25 »
3 ^o Sujet scientifique ou historique.	}	1 ^{er} prix	100 fr.
		2 ^{me} »	50 »
		3 ^{me} »	25 »

L'éruption de Juillet dernier.

Le Président dépose pour être mis aux archives de l'Académie, un dossier que M. le Gouverneur lui envoie, contenant les renseignements fournis par le Service de la Gendarmerie et celui des Eaux et Forêts sur l'éruption volcanique du 20 juillet au 1^{er} août 1913. Il en résulte que M. Déroche et le garde forestier Jasmin ont inspecté les abords du cratère brûlant. L'éruption qu'on avait cru partir du Piton de Crac, s'est bien faite par la Fournaise mais sans arriver jusqu'au

sommet. La lave s'est ouvert un passage à travers des fissures sur le versant sud-est, du côté du Piton de Crac, alors, que d'ordinaire les fissures se produisent par le versant sud où la pente est plus rapide.

L'éruption, ajoute le président, rentre donc dans le cadre des faits usuels, non inquiétants pour la colonie, c'est-à-dire émergence de la lave intérieure, par sa voie ordinaire, par le milieu de l'énorme bombement rentré, que nous appelons la Fournaise et qui est fort heureusement entouré jusqu'à la mer par de hauts remparts. Le danger n'existe pour nous que lorsque la lave fait sa sortie hors de cet enclos ; ce qui n'est pas ordinaire, on ne l'a observé qu'à deux reprises depuis la découverte de l'île.

L'apparition de la lave seulement à la base du cratère, prouve la faiblesse de l'éruption ; la force d'expulsion n'a pas été assez forte pour l'élever jusqu'à la gueule ; elle a jailli à la façon d'un jet qui se produit sous une pression supérieure, la lave s'étant déjà élevée à l'intérieur. L'éruption n'a duré d'ailleurs que vingt jours.

Cette fois encore la curieuse intermittence dans la projection de la lave a été constatée.

Dans les matières projetées, aucun changement ; c'est toujours la lave noirâtre et scoriacée de l'époque récente.

Le Président,

JULES HERMANN.

Le Secrétaire,

Dr GUSTAVE MANÈS.

EXTRAIT DU

PROCÈS-VERBAL DE LA SEPTIÈME SÉANCE**Séance du 20 Novembre 1913**

Cette séance à laquelle assiste M. le Gouverneur Garbit est précisément organisée à l'occasion de son départ pour France. Tous les membres titulaires, associés et correspondants de l'Académie ont tenu par leur présence à témoigner à M. Garbit leur sympathie et leur reconnaissance pour l'œuvre qu'il vient de créer.

M. Méziaire Guignard, vice-président, qui en ce jour supplée M. Jules Hermann, souffrant à Cilaos, prend le fauteuil de la présidence aux côtés de M. le Gouverneur.

Le vice-président fait connaître les travaux qui vont occuper cette séance. Ce sera d'abord un travail d'histoire locale très documenté dû à la plume du Docteur H. Azéma : Le « *Boulevard Garbit* ». Puis viendra le travail de M. J. Palant qui a fait avec beaucoup de soin le « *relevé démographique de l'île de la Réunion* ».

MM. le Dr Azéma et Palant lisent tour à tour leur travail.

M. le Gouverneur Garbit après les avoir attentivement écoutés les remercie de tout le plaisir que lui ont procuré leurs remarquables communications dont il se proposait de demander lui-même la lecture lorsqu'il apprit, que par une délicate attention, l'Académie les avait spontanément inscrites pour cette séance.

M. Manès secrétaire invite les assistants à se rassembler autour de la table pour boire une coupe de champagne en l'honneur de M. le Gouverneur. M. Méziaire Guignard, se lève et prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESSIEURS,

Permettez-moi d'abord de regretter avec vous et très vivement l'absence de notre président J. Hermann. Nous y perdons un beau et substantiel discours ; car je ne puis vous offrir qu'un modeste toast en l'honneur du fondateur de notre Académie, toast que je n'ai pas eu le temps de faire moins long. Du moins, puisse-t-il vous paraître aussi court que nous a été l'intérim de M. Garbit !

Les intérimaires, vous le savez, comme toute institution humaine, ont plusieurs faces. Les uns hélas ! sont vides d'œuvres et nuls de résultats. Et pour cause : On continue l'œuvre commencée par d'autres. La machine va tant bien que mal ; on se laisse porter et vivre, sans souci de rien changer, de rien innover. Mais, me direz-vous, ce sont des impuissants que ces intérimaires à si courte vue et sans initiative. Heureusement il y en a d'autres, d'allure et d'envergure différentes.

D'une activité qui ne se lasse jamais, d'une intelligence que rien ne déconcerte, qui a tout prévu et triomphe de tout, ceux-ci sont toujours à l'œuvre, toujours agissants parce qu'ils savent qu'administrer, c'est servir et que bien servir, c'est agir sans cesse, et que le fonctionnaire a été créé pour l'action. Ils sont jaloux d'ajouter à ce qu'ils ont reçu, avides de créer à leur tour parce que la vie d'un peuple ne souffre ni arrêt ni suspension, parce qu'ils y voient toujours un progrès à réaliser, parce que surtout aux colonies, qui n'avance pas sans relâche, invariablement recule. A de tels administrateurs le repos est chose inconnue ; quoi qu'on ait fait avant eux et pour eux, il leur reste toujours quelque chose à faire et ils s'y dévouent.

Voilà pourquoi l'administration intérimaire de M. Garbit a été si bien remplie, pourquoi elle est si riche d'œuvres utiles et fécondes.

Choisi pour faire l'intérim de M. Rodier, M. Garbit, esprit supérieur, d'une culture aussi fine que variée et profonde, nous est arrivé tout plein des admirations que trois siècles de voyageurs et de poètes ont prodiguées à cette terre paradisiaque, à cette *perle* de la mer des Indes.

Connaisseur délicat de toutes les élégances de l'art et de la vie, il subit le charme de toutes les beautés qui auréolent et ensoleillent cette île, beauté de son ciel, beauté de ses sites, beauté de ses femmes, talent de ses artistes, de ses écrivains et de ses savants, gloire de ses poètes, héroïsme même de ses habitants, soldats et marins. Il admire, mais en admirant, il est frappé d'une chose singulière.

Tandis que tous les ordres de l'activité sociale, tous les intérêts matériels, agriculture, industrie, commerce, toutes les professions sont réunis en corps et forment des associations qui leur assurent aide, force et prospérité, seuls les intérêts intellectuels ne sont ni groupés ni constitués en société : seuls ils ne sont pas représentés en public, comme s'ils n'existaient pas, comme si dans ce pays, il n'y avait pas de gens qui lisent, qui écrivent, qui composent, qui peignent, qui étudient les arts, qui jouent d'un instrument de musique. Seules les Muses, leurs divines protectrices, vivent isolées, dispersées, sans demeure. Leur chœur même semble détruit. Du temps du vieil Hérode, elles aimaient, dit-il, agiter en cadence leurs pieds délicats sur la haute et sainte montagne, auprès de la fontaine aux eaux violettes, devant l'autel du tout puissant fils de Kronos. Mais aujourd'hui, où l'on ne vit et ne compte que par l'association, mais ici, où les rues sont parfois si encombrées, où aller, où se réunir, où poser ces pieds si blancs, si délicats ! Eh quoi ! chez les poètes qui ont le plus divinement chanté leurs charmes, dans la patrie des Leconte de

Lisle, des Léon Dierx et des Lacaussade, ces chastes vierges n'ont ni temple, ni asile, ni lieu de réunion.

Quel cas fait-on donc, en ce pays, des lettres et des arts si prisés ailleurs et qui sont la parure d'une société ?

Aussitôt que M. Garbit eut constaté cette lacune extraordinaire dans nos groupements sociaux, il se fit un devoir de la combler. Et chez lui l'action étant aussi prompte que la conception, l'idée d'une Académie, aussitôt conçue fut aussitôt réalisée.

Guidé par le seul intérêt de l'institution à créer, soucieux de son seul succès, il fit appel à toutes les capacités intellectuelles de la Colonie. Chacun fut invité à prêter à l'œuvre le concours de sa spécialité, arts, sciences, ou lettres. Et l'Académie de la Réunion, composée de membres nommés et élus, exista. Ainsi avait opéré Richelieu (1) en 1635 avec les littérateurs de son temps, lorsqu'il fonda la grande et illustre Académie française pour consacrer la dignité et l'importance de la littérature dans l'État. Inutile de vous dire que je ne fais aucune comparaison entre les deux créations.

Telle est, Messieurs, la genèse de notre Académie. Elle est, je puis dire, sortie complète, organisée et vivante du cerveau d'un éminent administrateur. Ajouterai-je, selon une habitude chère à nos compatriotes, que cet éminent administrateur se rapproche du grand cardinal par certains traits de sa physionomie, comme par certains traits de son caractère, activité ardente, zèle infatigable pour le bien public. Seulement où Richelieu usait et abusait de la manière forte, M. Garbit, emploie toutes les séductions de l'art de persuader le plus consommé.

Vous aussi, Monsieur le Gouverneur, en fondant l'Académie, vous avez voulu montrer la place que le Gouvernement

(1) Rappelons le mot de Parny que la fondation de l'Académie seule aurait suffi pour immortaliser Richelieu.

de la République, sous le plus intellectuel de ses Présidents, accorde aux choses de l'intelligence.

C'est toujours la première. Car en dépit du culte de la force matérielle, en dépit des triomphes de ce que Pascal, votre ami et confrère en sciences, appelle les *puissances de chair*, c'est toujours l'esprit qui mène le monde et le gouverne ici comme là-bas.

Vous avez fait plus et mieux : en nous indiquant, avec votre précision habituelle, la nature et le genre de nos travaux, l'esprit et la méthode qu'il convient d'y apporter, en nous invitant à nous renfermer dans l'étude des questions relatives aux hommes et aux choses de ce pays et à les traiter scientifiquement, vous avez fixé un but utile et précis à notre activité intellectuelle trop souvent portée à se disperser, à se perdre même en études d'intérêt personnel et restreint. Vous avez ainsi fourni à notre patriotisme de nouveaux et toujours vifs stimulants, en nous offrant les moyens de mieux connaître notre île pour la mieux aimer et de ne rien laisser perdre de ses trésors de toute sorte, passés et présents, de ceux qu'elle cache dans son sein ou de ceux qu'elle étale aux regards en splendides couleurs et sous des formes idéales. Peut-être aussi avez-vous voulu nous rappeler que l'homme ne vaut que par la maîtrise qu'il exerce sur les éléments que la nature offre à son labeur et par le parti qu'il sait en tirer pour son bien-être et ses besoins divers, et que sur cette terre privilégiée les ressources ne manquent pas aux intelligents efforts.

Si le magnifique programme que vous nous avez tracé est suivi et il est trop sage pour ne pas l'être par des esprits sages, le foyer de lumière que vous avez allumé ici ne brillera pas inutile. En nous éclairant sur la valeur de nos actes, de nos méditations et de nos rêves, sur notre vie d'autrefois et d'aujourd'hui, il projettera au loin avec une intensité plus grande « l'éclat de toutes nos gloires anciennes et nouvelles », il les fera rayonner davantage au dehors pour

notre plus grande fierté. Grâce à vous, tout notre patrimoine matériel, intellectuel et moral, étudié de plus près, et sous un meilleur jour, sera mieux connu et revivra pour s'accroître par l'émulation des générations successives.

Dirai-je enfin la haute et dernière pensée qui vous a inspiré la création de l'Académie ? C'est une pensée d'harmonie sociale. Sans doute les jouissances artistiques, littéraires, scientifiques sont exquis, divines ; mais, pour le chef d'un pays, son plus grand bonheur n'est-il pas la concorde, l'union des citoyens, travaillant de concert au bien public. Vous avez vu nos divisions, vous avez souffert des haines qu'elles suscitent entre les meilleurs. Vous avez voulu y mettre fin en rapprochant les esprits, et par les esprits, les âmes et les cœurs ; vous avez pensé qu'il est contre nature que les hommes se haïssent sous un soleil qui ne semble fait que pour éclairer des scènes d'amour et d'amitié.

Vous avez donc beaucoup travaillé pour nous, Monsieur le Gouverneur, en ces seize mois, mais dans tous les biens que vous nous avez donnés, quelle part vous êtes-vous réservée, outre l'austère plaisir du devoir accompli ?

Un général ancien après avoir bien servi sa patrie, mortellement blessé après deux victoires, disait en mourant : « Je laisse deux filles immortelles ». Vous aussi vous laissez deux filles qui immortaliseront votre nom parmi nous. Mais plus heureux que le général Thébain, vous vivez et vous pourrez augmenter le nombre de vos filles. J'ai parlé trop longuement de l'une. L'autre est près d'ici, sous ce même toit. Vous pouvez entendre le murmure de reconnaissance qui s'élève de leur cœur vers leur père, vers vous. La première, porte sur le visage des traces de vie déjà mûre et de méditations sévères ; la seconde est toute fraîche et toute riante des grâces de la jeunesse. Il nous plaît de vous voir avancer, entouré de ces deux figures : si différentes qu'elles soient, elles symbolisent merveilleusement votre caractère fait de douce ironie et d'amé-

nité d'une part et, d'autre part, de réflexion et de prudence, toutes qualités foncières de l'esprit français.

Vous nous quittez, Monsieur le Gouverneur et nous vous regrettons ; mais vous partez pour de plus hautes destinées. Nous avons vu l'aurore de votre carrière : splendidement éclairée par ces deux heureuses créations de l'Académie et du collège de jeunes filles, elle s'est ouverte comme un de ces beaux jours qu'annonce un magnifique lever de soleil. Puisse-t-elle continuer à briller d'un éclat toujours plus vif et plus beau, puisse-t-elle, réalisant vos souhaits et les nôtres, sans fortune contraire, vous permettre de remplir tout votre mérite ! — *L'orateur est vivement applaudi et félicité.*

Les membres de l'Assemblée se lèvent et viennent tour à tour porter à M. le Gouverneur l'expression de leur respectueux attachement et leurs vœux de bon voyage.

M. Guignard se fait aussi l'interprète de M. Hermann absent.

M. Garbit est vivement touché et exprime à l'Assemblée ses remerciements.

Pr le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.

Le Secrétaire,

D^r GUSTAVE MANÈS.

EXTRAIT DU

PROCÈS-VERBAL DE LA HUITIÈME SÉANCE

Cette séance eut lieu le 11 janvier 1914 sous la présidence de M. Jules Hermann.

Le Secrétaire annonce la mort de M. François Cudenet, survenue à St-Pierre, le 12 décembre dernier.

Le Président prend la parole et s'exprime ainsi :

MESSIEURS,

Notre doyen François Cudenet, celui qui le premier présida notre Assemblée, celui qui avait toujours son aimable sourire pour accueillir ses amis et tendait toujours la main à ceux qui s'adressaient à son cœur, n'est plus !

Riche organisation, caractère élevé, d'une volonté ferme, s'étant fait par l'étude et la méditation des idées qu'il gardait et ne cherchait, avec sa nature peu combative, à imposer, il a vécu à St-Pierre une longue existence, 78 ans, aimé, respecté de tous.

Ses concitoyens le pleurent et le regrettent, ils le considèrent comme un sage, comme un homme de bien qui a passé parmi eux.

La vie n'a pas été pourtant toujours rose pour lui.

Il appartenait à une famille d'artistes et de musiciens accomplis, où le père, sans être opulent, pouvait par son travail élever dignement ses enfants, et il avait aussi reçu au collège de St-Pierre d'abord, puis au lycée de St-Denis, une éducation, une instruction de premier ordre.

Aussi, lorsqu'il quittait le lycée, cent fois couronné, passionné pour les arts, la littérature et les mathématiques, M. Désiré Barquissau, Directeur du Collège de Saint-Pierre, désira ardemment se l'attacher. Et, sa propension aux lettres aidant, Cudenet, ne résiste pas à l'appel du maître, n'ambitionnant autre chose dès lors que la dignité de sa profession, ne prenant pour souci dans la vie que celui des jeunes qu'on lui confiait et dont il se faisait des amis.

Et cette existence lui plaisait.

Mais vint un moment où tout sombrait à St-Pierre, il avait 45 ans, et le collège, où il pensait terminer sa carrière, disparaissait ; sa base de travail, s'effondrait ainsi quand jusque-là, la préoccupation de l'avenir ne lui était pas venue.

Ah ! nous l'avons vu bien affaissé, bien accablé, accablé non pas seulement pour lui-même, mais de toutes les ruines qui l'entouraient et dont il sentait l'amère et cruelle injustice.

Attaché à son sol, doué de cette philosophie douce qu'il a conservée jusqu'en ses derniers jours, il ne voulut point du changement d'habitat, il se dit que son travail lui assurerait toujours le modeste pain qu'il rêvait pour l'heure. Et il se mit à donner des leçons de tout ce qu'il avait appris supérieurement. Il eut des élèves, mais ceux-ci disparurent peu à peu, on désertait St-Pierre.

Il fit de la photographie, mais le St-Pierre ruiné fut bientôt tout photographié ! Il voulut utiliser son matériel, il se jeta dans la belle nature de l'Île, il alla fouiller nos gorges, nos vallons, nos cascades et nos mornes ; et il revenait toujours avec une ample moisson de vues admirables, dont il avait senti le charme. Le moindre sujet devenait l'occasion d'un tableau saisissant, le pic ou l'arbre isolé, la lisière du bois, le sentier dans la plaine, le fond du ravin, l'abrupt du rempart, la grève ou la lave fracassée ; le cliché reflétait toujours l'âme de l'artiste. Il fit ainsi de superbes albums qui se vendaient fort bien et qu'on lui demandait de loin. Malgré tout, le profit

ne répondait pas aux frais et au temps que ses petites merveilles lui demandaient. Il cessa.

Il se tourna vers la comptabilité. Là, le travail ne manqua pas, au début. Avec les nombreuses liquidations qui avaient surgi à St-Pierre, grâce aussi à la considération dont il jouissait dans l'île et à la confiance qu'il inspirait, il fut recherché des grosses maisons, des sociétés importantes. Mais, hélas, à St-Pierre les liquidations elles-mêmes semblaient avoir une fin !

Et Cudenet, avec toute sa philosophie et presque sans s'en apercevoir, avait eu une famille charmante, remarquée, qu'il élevait et adorait. Ses enfants grandissaient, ses besoins augmentaient.

C'est alors que, pour mettre de nouvelles cordes à son arc, il reprit le pinceau de sa jeunesse, il se fit peintre, il fit des tableaux pour les vendre.

Il tenta le paysage, mais ses yeux affaiblis ne lui permettaient plus de prendre et de ponctuer la liaison des détails. Les fleurs et les fruits, tout à sa portée, firent alors sa fortune.

On peut le dire, à la gloire de nos institutions sociales et humanitaires, c'est grâce à la famille, à sa tendresse pour les siens, si le philosophe des premiers jours s'est dépouillé de son égoïste insouciance, si, se raidissant devant le devoir, et reprenant le pinceau, il nous a laissé ces toiles charmantes, admirables de précision, de relief et de coloris, qui feront de longtemps l'ornement des salons et des musées, et qui lèguent désormais son nom à la postérité.

Messieurs, la mort de François Cudenet est un deuil pour la Colonie, voulez-vous, comme dernier hommage à rendre à notre distingué collègue, que nous nous levions quelques instants pour les consacrer à son pieux souvenir, à notre pensée attristée ?

L'Assemblée se retire en signe de deuil pendant un quart d'heure.

A la reprise de la séance, M. Bailly lit une note sur les pièces de monnaie qui ont circulé à la Réunion (Annexe N° 6.) M. Le Secrétaire fait savoir qu'avant son départ M. Garbit a bien voulu allouer à l'Académie un nouveau subside de mille francs. Il ajoute que le nombre des travaux présentés pour le concours s'élève à 33.

On procède à l'ouverture des plis pour en retirer les manuscrits, et en y laissant les devises cachetées pour être ouvertes, après examen, conformément au règlement, — et l'on nomme les commissions chargées d'examiner et de classer ces œuvres.

Sont désignés :

MM. Jules Hermann, Azéma, Bailly, pour l'Histoire locale et les sciences.

MM. Ricci, Magnin, Merlo, de Villèle, pour les nouvelles, prose et poésie.

Le Président fait savoir que le Bureau a rendu visite à M. le Gouverneur Duprat pour le prier de présider la distribution des récompenses à la fête de l'Académie qui pourrait avoir lieu en février ou en mars prochain, mais, en raison du deuil qui vient de le frapper, M. le Gouverneur vous prie d'ajourner cette fête.

Comme nous ne sommes pas au terme de notre première année d'exercice, et que nous avons voulu la presser uniquement en raison du départ de M. Garbit, rien ne nous empêche d'en fixer ultérieurement la date. Une commission composée de MM. Jules Hermann, D^r Henri Azéma et Adrien Merlo est chargée de la publication du Bulletin.

Le Président,

JULES HERMANN.

Le Secrétaire,

D^r GUSTAVE MANÈS.

PROCÈS-VERBAL DE LA NEUVIÈME SÉANCE

Cette séance a eu lieu le huit février 1914, sous la présidence de M. Jules Hermann, pour statuer sur l'examen des compositions présentées au concours.

Monsieur Magnin, rapporteur de la commission littéraire, fait connaître qu'elle a eu à examiner un fort joli choix de nouvelles, qu'elle a regretté d'avoir peu de prix à distribuer et qu'elle demande en conséquence qu'il soit accordé des mentions honorables.

LITTÉRATURE

Les nouvelles primées sont les suivantes :

- 1^{er} prix 100 f. — Polycarpe et Philomène, par M. Welcome Ozoux.
 2^e « 50 « — Tristesse de Novembre, de M. Géo de May. (ARTHUR RAYEROUX)

Prix Ex-Æquo

- 3^e prix 25 « — La rivière de St-Denis, de M. Raoul Fontaine.
 « « 25 « — La douceur de croire, de M. Léopold Leclère.
 « « 25 « — Le premier de l'an, de Madame Jaulin née Vally.

La commission demande que ces œuvres primées soient publiées au Bulletin annuel de l'Académie.

Ont reçu des mentions honorables :

Académia, de M. François Payet.

Le préjugé, de Mademoiselle Louise Maxwell.

La légende du Cimandef, de M. Amable Malet.

L'orgie, de M. Raoul Hugnin.

Le flamboyant, portant la simple devise : *Miss Tenflutt* dont l'auteur ne s'est fait encore connaître.

POÉSIE

Prix unique 50 fr.

Sonnet de M. Jean de Lépervanche : A un nonagénaire.

SCIENCES ET HISTOIRE

M. Bailly rapporteur de la commission chargée de la partie historique et scientifique fait savoir qu'il n'a été fourni aucune composition d'histoire ; que dans la partie scientifique il a été présenté par le Capitaine Déroche, sur le Volcan, un travail très documenté, remarquable, que l'auteur avait cru pouvoir faire publier en France, mais que, l'art. 29 des statuts étant formel, l'Académie ne peut statuer sur des sujets dont l'auteur est connu, et par conséquent aucun prix ne peut être proposé.

Les conclusions des commissions sont votées par l'Assemblée. Il est décidé en outre, que le résultat du concours sera communiqué aux journaux.

Le Président donne lecture des lettres qu'il a reçues de MM. les membres honoraires et correspondants ; tous sont heureux de la marque d'attention qu'ils viennent de recevoir de

l'Académie. Les correspondants de Maurice et de Madagascar laissent surtout espérer une heureuse collaboration.

Notre compatriote Guist'hau, député, ancien ministre, nous demande gracieusement d'user pleinement de ses bons offices et de son désir de nous être utile.

Le Président donne en communication (annexe n° 7) une notice fort instructive que M. Evenor Delpit, membre correspondant, envoie à l'Académie sur les richesses minéralogiques de Madagascar : « M. Delpit, chef de la province d'Antsirane, dit-il, est actuellement en congé à la Réunion. Il a entrepris avec l'aide de M. de Cespédès, instituteur en chef à Antsirabé, autre compatriote, correspondant de l'Académie, de nous faire une collection de minerais et il nous en rapporte 196 remarquables échantillons, soigneusement étiquetés, que je ferai, de sa part, déposer au Muséum. Dans la première partie de la notice, M. Delpit énumère les minéraux susceptibles d'exploitation à Madagascar, et presque tous, contenus dans les terrains de cristallisation, terrains que nous ne connaissons pas à la Réunion où tout le sol, granitique, est enfoui sous l'océan. A ce titre, cette collection sera très instructive pour la jeunesse des écoles. « Moi-même, ajoute le Président, dans mon dernier voyage à Madagascar, je me suis fait une collection de ces minéraux, et j'ai eu notamment l'assistance de nos deux compatriotes pour tous ceux que je n'avais pu recueillir par moi-même ; je la ferai déposer, si M. le Conservateur du Muséum le croit utile, avec le gracieux présent de M. Delpit, ce qui porterait la collection remise au Muséum à plus de 300 échantillons. Dans la deuxième partie de la notice qui a trait aux eaux minérales susceptibles d'exploitation, M. Delpit parle notamment de celles d'Antsirabé ; il en apprécie la valeur et en produit analyse. Mais je crois cette analyse insuffisante, et le Gouvernement Général devrait en fournir une nouvelle. J'ai trouvé à ces eaux un caractère sulfureux

qui rappelle celui des eaux de Mafatte, moins accusé il est vrai, mais on ne peut se tromper sur l'odeur particulière qui se dégage du fond des grandes sources d'Antsirabé. La troisième partie est consacrée à la classification des échantillons ; je la remettrai à notre conservateur du Muséum. Ce travail est signé :

« Collection faite par M. Evenor Delpit, administrateur de première classe des Colonies avec la collaboration de M. de Cespédès, instituteur à Antsirabé. »

Le Président,

Le Secrétaire,

JULES HERMANN.

D^r GUSTAVE MANÈS.



PROCÈS-VERBAL DE LA DIXIÈME SÉANCE

Cette séance eut lieu le 22 février 1914, à 9 h 1/2 du matin, au siège de l'Académie, sous la présidence de M. Jules Hermann.

Le Président annonce que M. Manès secrétaire, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et qu'il prie son collègue Merlo de le remplacer, en l'absence de M. Paul Hermann deuxième secrétaire, en service aux Avirons. M. Merlo donne lecture des procès-verbaux : ils sont approuvés.

Le Président communique une lettre de M. Garbit nous adressant son affectueux souvenir et annonçant que l'Académie malgache envoie à sa sœur de la Réunion une collection de tous ses travaux depuis sa fondation. Il espère également obtenir du Gouvernement général, une collection des fossiles de Madagascar. Le Président est chargé d'exprimer la reconnaissance de l'Assemblée.

Il communique également une note fort instructive de M. Elie Colin sur les Cyclones de l'Océan Indien, que ce dernier a lue à l'Académie Malgache, dans sa séance du 18 décembre dernier, et dont il a bien voulu expédier copie à l'Académie de la Réunion. « Il résulte de cette note accompagnée d'un plan relatif aux trajectoires observées de 20 cyclones de 1888 à 1910 :

1° que sur 20 cyclones observés, 9 se sont produits au mois de février, 3 dans chacun des mois de décembre, janvier et mars, et 2 en avril ;

2° que les cyclones à Madagascar ne sont à craindre que pour le nord de l'île, de Diégo à Antalaha ;

3° que ceux qui pénètrent par le nord dans le canal de Mozambique ou qui frappent la région de Diégo, font leur courbe dans le canal et arrivent amortis sur le sud de Madagascar (tableaux 1 et 2.) ;

1° que les cyclones qui passent sur Bourbon et Maurice n'attaquent même pas la côte Est de Madagascar et qu'ils semblent brisés par la rencontre de ces îles.

5° que les cyclones qui frappent la côte Est de Madagascar, de Tamatave à descendre, ont, dès qu'ils rencontrent la terre, une marche brisée et par suite contrariée.

Cette étude a son intérêt ; elle prouve que les cyclones évoluent comme les simples tourbillons qui se forment sous nos yeux, c'est-à-dire merveilleusement, tant qu'ils roulent en surface plane, et qui se brisent, quand ils rencontrent une élévation.

Notre honorable Collègue de Madagascar termine en demandant la création d'un poste radiotélégraphique à Tananarive. »

Le Secrétaire demande s'il y a lieu d'insérer au bulletin le travail de M. Colin. M. Azéma fait observer que la communication a été faite à l'Académie Malgache et qu'il ne nous appartiendrait de la publier qu'après le Bulletin de Madagascar.

En l'absence de M. Garsault, empêché, le secrétaire lit une note de ce dernier sur le vin de Salazie, note qui constituera l'annexe N° 8.

M. Jules Hermann fait une communication, sur les conjonctions célestes. Il est décidé que ce travail sera inséré, au Bulletin, comme complément à son exposé sur la théorie lunaire de M. Jean Bertho (annexe n° 9). A ce propos, (car cet exposé a été publié par un journal de la Colonie), plusieurs membres, soulèvent la question suivante : Peut-on publier, avant l'insertion au Bulletin, les communications inédites qui ont été faites en séance ? Il est décidé que, dorénavant, ces publications ne pourraient être faites avant l'impression au Bulletin que sur une décision de l'Académie.

L'Assemblée arrête comme suit la composition du prochain Bulletin de l'Académie.

- 1° Communication de M. J. Bertho (cyclone 4 et 5 mars 1913).
- 2° Observations sur la communication de M. J. Bertho, par M. Jules Hermann.
- 3° Boulevard Garbit, par le Dr H. Azéma.
- 4° Démographie à la Réunion, par M. J. Palant (Travail demandé par M. le Gouverneur).
- 5° Poésies : Auguste de Villèle, Beuf, Cazal.
- 6° Etude sur les pièces de monnaie ayant eu cours à la Réunion, par M. G. Bailly.
- 7° Richesse minéralogique de Madagascar, par M. Delpit.
- 8° Note sur le vin de Salazie, par M. Garsault.
- 9° Les conjonctions célestes.

NOUVELLES

Polycarpe et Philomène, par M. W. Ozoux.

Tristesse de Novembre, par M. Rayeroux (Geo de May).

La douceur de croire, par M. Leclère.

Le premier de l'an, par Mme Jaulin née Vally.

La rivière St-Denis, par M. Raoul Fontaine, Instituteur (de l'Entre-Deux).

POÉSIE

A un nonagénaire revenant au pays natal après trente années d'absence. — Sonnet par M. Jean de Lépervanche.

Au sujet du prochain concours, plusieurs membres de l'Académie demandent qu'un des prix de poésie soit, cette fois, remplacé par un prix de peinture, de dessin et de photographie. Le Président dit qu'il sera d'autant aisé de le faire que l'Académie, sera aidée dans cette distribution de récompenses par plusieurs de nos grandes compagnies et industries. Déjà le Crédit Foncier, MM. de K/véguen et Choppy ont promis d'y contribuer par des dons.

L'Assemblée approuve ce vœu et décide que le programme de 1914 comportera : un premier prix de 100 fr., un deuxième prix de 50 fr., un troisième prix de 25 fr. pour les nouvelles qui ne devront pas dépasser 15 feuillets manuscrits ; un premier prix de 100 fr., un deuxième prix de 50 fr. pour une peinture ou un dessin d'après nature, un prix de 50 fr. pour une photographie représentant un des sites de l'intérieur de l'île, et enfin une somme de 100 fr. pour des prix de poésie.

La date de ce concours sera fixée ultérieurement.

Une commission composée de MM. A. Hugot, A. Merlo, A. Blay, G. Bailly et du Dr Ozoux est chargée de l'organisation de la fête annuelle de l'Académie dont l'annonce se fera par la voie des journaux. MM. Ricci et Magnin se chargent de fixer les conditions à remplir pour l'obtention des prix peinture, dessin et photographie.

Les candidats proposés pour remplacer M. François Cudenet, titulaire, décédé et M. Léon Ozoux, sociétaire démissionnaire, sont : MM. Baumevielle, Des Combes et l'abbé Hoarau.

Il est décidé, en outre, que l'ancienne bibliothèque de la Société des Sciences et Arts, actuellement à la bibliothèque de la Ville, sera transportée à l'Académie dont les membres sont priés de rechercher les ouvrages qui pourraient honorablement y figurer.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Président,

JULES HERMANN.

Le Secrétaire,

ADRIEN MERLO.

